



Conseil municipal du 16 janvier 2020

1- Groupement de commande Barges-Saulon-la-Rue (BAFU-D996)

Afin de pouvoir lancer une consultation unique pour les travaux des trottoirs de la RD 996 sur les communes de Saulon-la-Rue et de Barges il est nécessaire de constituer un groupement de commandes entre les deux communes, sous forme d'une convention à signer par les deux communes, après délibération en conseil municipal.

Pour information, le DCE pour les travaux ne pourra être lancé qu'après constitution du groupement de commande (délibérations et signature de la convention).

Le conseil municipal décide d'autoriser monsieur le Maire à signer une convention avec la commune de Saulon-la-Rue.

2-Info INSEE population Barges (correspond à la population au 1^{er} janvier 2017)

Population municipale 621 habitants

Population légale totale 631 habitants

Un arrêté du préfet du 14 janvier 2020, précise que le conseil municipal de la commune de Barges, élu aux prochaines élections, sera composé de 15 conseillers et aura 1 délégué au conseil communautaire.

3-Info : transfert de compétences du département à Dijon Métropole

Huit compétences ont été transférées du département à Dijon Métropole dont en particulier la voirie sur le territoire de Dijon Métropole.

4-Logement communal 5, Grande Rue

Montant du loyer : vu la réhabilitation du logement, la réduction du nombre de chambres et de la surface (93 m²), le conseil décide de fixer le montant du loyer mensuel à 650 € (auparavant 711 €). Le prochain locataire pourra disposer du logement à partir du 1^{er} mars 2020.

5-Points sur les projets en cours

*Réfection de la passerelle près du pont rue de l'église coût prévisionnel 9000 € HT, 4 050 € à la charge de la commune, rampe d'accessibilité à la mairie pour les personnes en situation d'handicap, coût prévisionnel 6 075 € HT, 1 214 € à la charge de la commune, les dossiers de demandes de subventions DETR et Département sont en cours d'élaboration.

*Enfouissement des réseaux aériens rue de la poterie et rue des 4 vents. Le dernier courrier qui nous a été adressé par le président du SICECO nous précise que les études se feront en fin d'année 2020 et les travaux en début d'année 2021.

*Voirie D996 dossier de demande de subventions envoyé au département. Evaluation du coût des travaux 30 783 €. Subventions susceptibles d'être attribuées par le département (PSV amendes de police). Reste 12 826 € à la charge de la commune.

6-Proposition du SICECO : éclairage public

Rénovation de 41 points lumineux (vétusté, non conformes) dans le cadre du programme spécial de rénovation de l'éclairage public. Enveloppe de travaux prévisionnels 55 000 € TTC, subventionné à 80 %, soit un reste à charge prévisionnel total pour la commune de 11 000 €. Visites d'études programmées au cours du 1^{er} trimestre 2020, pour la 1^{ère} année.

Le conseil se montre intéressé par cette proposition et souhaite disposer de plus d'informations. Une réunion avec le SICECO est prévue le 30 janvier.

7-Achat tondeuse frontale avec broyeur

Après avoir étudié les différentes propositions, le conseil décide d'opter pour l'achat d'une KUBOTA F 3890, avec reprise de notre tondeuse ISEKI 310. Coût 19 017,00 € HT.

8-Inondation ERL : Après expertise

Inondation ERL jeudi 2 mai 2019 (absence de trop pleins) : indemnisation par GROUPAMA de 1 500 €

Inondation ERL samedi 27 juillet 2019 (étanchéité) : indemnisation par GROUPAMA de 5 179 €

9-Point travaux

Réalisés :

Jeux enfants quartier des aiguillons : 3 arbres replantés et changement du sable par HABELLIS (VILEO)

Grillage en bas de l'aire de jeux des aiguillons.

Plantation de 1075 chênes « sessile » par l'ONF dans le bois communal de la Moirie.

Plantation de l'arbre offert par le CAUE chêne sessile vers l'espace Jean Gorget.

Plantation d'un marronnier d'inde près du jeu de quilles.

Plantations de poiriers ornementaux sur la ceinture verte derrière les aiguillons.

Pose d'un volet roulant logement « maison Parent ».

Travaux mairie, rénovation à l'étage.

Collecte des restos du cœur le samedi 1^{er} février en mairie à partir de 9h

Séance levée à 22h30.

Date prochain conseil : vendredi 21 février 2020 à 20h30